

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 8 SEPTEMBRE 1894

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Les navires de guerre anglais.—Le breton flate, par Benjamin Sulte.—Carnet du MONDE ILLUSTRÉ.—Notes et impressions.—Poésie : L'aurore boréale, par P.-J. Ubalde Baudry.—Nouvelle canadienne : Un problème d'échecs, par Régis Roy.—Echos de la semaine, par Kallan-Bredaine.—Combat naval entre les Chinois et les Japonais.—Carnet de la cuisinière.—Vies anecdotiques des hommes illustres, par Ch. Latour Mézeray.—Légende du travail des femmes.—La mode (avec gravures).—Curiosités médicales, par Henri de Parville.—Galerie échiquienne : M. le Dr F.-T.-C. Lamoureux (avec portrait), par Un Cavalier.—Faits scientifiques.—Primes du mois d'août : Liste des numéros gagnants.—Le jeu de Dames.—Choses et autres.—Feuilleton : Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

GRAVURES.—Les principaux événements de la semaine à Montréal.—Combat naval entre les Chinois et les Japonais : Un canot français recueille les naufragés.—Les frégates anglaises à Montréal : Le Canada, la Tourmaline, la Magicienne, le Tartar et le Partridge.—Portrait de M. le Dr Lamoureux.—Gravures de mode.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

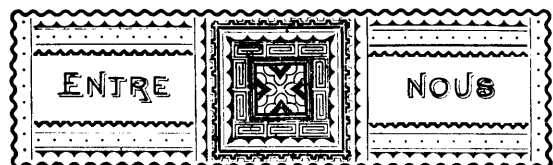
LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



CERTAINS citoyens, et tous les voleurs, se plaignent de la police de Montréal.

Il en est généralement ainsi ailleurs.

Que messieurs les voleurs soient unanimes à se plaindre de la police, cela n'a rien de bien étonnant, puisque de tout temps, comme l'a dit Dupin : " Les gendarmes

sont l'effroi des méchants et la sauvegarde des bons citoyens," mais que ces derniers soient aussi mécontents, c'est chose plus difficile à expliquer.

En y regardant d'un peu près, tout le tapage qui se fait se réduit à presque rien.

Certaines personnes, que l'on ne peut jamais contenter, ne se plaignent que pour essayer d'atteindre le chef même de la police, mais comme la ficelle est très blanche, on la voit trop facilement.

Quant aux plaintes faites contre le service secret, celui des détectives, il y a bien lieu de s'en préoccuper davantage, mais c'est là une question qui regarde surtout le comité et non le chef.

Une des meilleures preuves que la police n'est pas trop mal faite à Montréal, c'est que les voleurs eux-mêmes disent qu'ils n'y peuvent plus exercer leur industrie aussi facilement qu'autrefois, et que le bon temps est fini pour eux.

On n'ajoute cependant pas grande créance à

cette sorte de déclaration de grève de leur part, car on a toujours l'œil ouvert sur eux, et on a raison.

* * A nous aussi le soin de faire attention à notre porte-monnaie, car les filous se préparent déjà dit on, à prendre le chemin de Québec.

Non pas, croyez-le bien, dans le but de visiter la vieille capitale pour l'amour de l'art, mais bien pour y remplir leurs goussets aux dépens des nôtres.

Ils savent, en effet, les intelligents bipèdes qu'ils sont, qu'il y aura foule ces jours ci dans la cité de Champlain et par conséquent quelque chose à faire.

Pensez-y, Québec aura en même temps dans ses murs le gouverneur général, deux amiraux, deux escadres, un général, le camp de Lévis, l'exposition, etc., etc., et même les chevaux de bois, qui font déjà fureur, paraît-il.

S'il n'y a pas là de quoi remplir tous les hôtels de touristes, c'est que ceux-ci sont bien difficiles.

* * Comme l'attention du monde civilisé se porte actuellement du côté de l'extrême-orient où se joue un drame terrible entre la Chine et le Japon, il est utile de connaître les raisons pour lesquelles les Chinois ne veulent pas entrer en relations avec les Européens.

Les voici telles que données par un écrivain japonais, Motoyosi-Laizau, qui écrit et parle le français comme un parisien instruit.

Les chinois nous reprochent :

1o De ne pas observer les cinq commandements de la morale chinoise : la charité, la fidélité, la politesse, l'intelligence, (qu'il ne faut pas confondre avec l'intelligence qui sert à faire des découvertes scientifiques et matérielles) et la vérité humaine.

2o De vouloir introduire dans leur pays la religion catholique qui menace de renverser l'empire chinois et, par conséquent, inspire des sentiments antipatriotiques. La conquête de l'Annam par la France, l'envahissement de l'Inde par les Portugais, les Français et les Anglais montrent surabondamment que l'introduction d'une religion étrangère dans un pays, est la cause de l'asservissement et de la ruine de ce pays.

3o L'importation de l'opium par les Anglais ; l'habitude faneste de ce poison qu'il s'est répandue dans toute la Chine a enlevé au peuple chinois toute énergie et tout esprit d'initiative.

4o D'avoir des vues ambitieuses sur la Corée, que la Chine considère comme un pays placé sous son protectorat.

Inutile de démontrer l'absurdité de ces étranges raisons déraisonnables.

* * De son côté, la Corée cause du litige actuel, n'a pas de meilleurs sentiments à notre égard.

Les anarchistes Coréens ayant commis de graves désordres, le roi en fit emprisonner quelques-uns mais leurs amis protestèrent aussitôt et publièrent la proclamation suivante :

" 1o Le gouvernement a injustement emprisonné nos bons citoyens, et en agissant ainsi, il a violé les lois morales établies par Confucius et Manchon, et s'est laissé tromper par les fausses doctrines de la religion étrangère.

" 2o Tous les amis du peuple doivent se réunir et mettre le feu à la capitale de la Corée.

" 3o L'introduction du christianisme est la cause de tous les désordres ; les fonctionnaires du gouvernement doivent être tenus responsables.

" 4o Notre parti devra brûler tous les livres étrangers et surtout les livres catholiques.

" 5o Les missionnaires religieux et tous les étrangers manquent totalement de principes moraux ; ils n'ont aucune piété filiale ; les plus jeunes membres d'une famille ne respectent pas leurs aînés ; ils ne respectent pas les vœux de ceux-ci sur le choix d'une épouse ; ils n'ont pas le respect des morts, qu'ils enfouissent dans la terre.

" 6o Pour tous ces motifs, les étrangers devront quitter notre patrie sacrée dans le plus bref délai, sans quoi ils seront massacrés le 7 du mois de mars."

Le gouvernement coréen eut peur et commit la sottise de céder. Les chefs anarchistes furent mis en liberté et on leur présenta des excuses en faisant retomber la faute sur le chef de police.

Vous voyez que ce n'est pas seulement à Montréal que l'on en veut au chef de police.

* * Les romanciers ont l'imagination vive et fertile, et la chose est bien heureuse pour eux, car sans cela ils ne feraient pas de romans.

Cette vérité, quasi de La Palisse, vient de m'être démontrée une fois de plus en feuilletant un volume des décisions du Conseil Souverain.

Je le parcourais au hasard, quand les noms de Philibert et de LeGardeur de Repentigny attirèrent mon attention.

Était-ce l'affaire du chien d'Or, qui a servi de base au roman de Kerby et à tant d'autres écrits ?

C'était bien cela. Le drame raconté par de Repentigny lui-même, sous serment, et les lettres de grâce qui lui furent accordées plus tard par Louis XV.

En voici un extrait, il est assez intéressant pour être lu avec attention :

" ... Le sieur de Repentigny, lieutenant dans les troupes entretenues à notre service en Canada, ayant eu, le 20 janvier 1748, un billet pour loger en la dite qualité chez le nommé Nicholas-Jacquin Philibert, né à Québec, celui-ci serait allé trouver une femme, nommée Lapalme, chez laquelle le suppliant logeait alors, pour l'engager de continuer à le loger, mais qui n'étant pas convenu de prix avec cette femme, le dit Philibert aurait dit qu'il allait faire changer le billet. Que le suppliant qui se trouva dans les instants à portée d'entendre ce propos, s'adressa à Philibert, et d'un ton à lui faire comprendre qu'il ne serait pas incommodé du logement qu'il devait lui donner, il lui dit qu'il était un nigaud de vouloir faire ce changement. Que Philibert, au lieu de vouloir prendre ce discours comme un avis que le suppliant aurait eu l'intention de lui donner, pour calmer l'inquiétude que paraissait lui causer ce logement, se laissa emporter par son caractère naturellement violent, et, non content de proférer les injures les plus grossières et les plus atroces contre le suppliant, lui porta un coup de bâton. Que le suppliant se sentant ainsi frappé aurait, dans le premier moment dont il ne fut pas le maître, tiré son épée, et en aurait donné un coup au dit Philibert qui en serait mort quelque temps après, au grand regret du suppliant. Que bien que ce malheur soit arrivé sans dessein prémédité et dans un moment où le suppliant n'avait plus la liberté de rester sans défense, les juges de Québec auraient instruit une procédure pour raison de laquelle il aurait cru devoir s'absenter, et n'oserait se présenter sans avoir obtenu nos lettres de grâce, pardon et rémission qu'il nous supplie humblement de vouloir bien lui accorder.

" A ces causes, voulant préférer miséricorde à la rigueur des lois, de l'avis de Notre Conseil et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons au dit sieur de Repentigny, quitté, remis et pardonné, etc. ...

" Donné à Versailles, au mois d'avril, l'an de grâce, mil sept cent quarante-neuf, et de notre règne le vingt-quatrième.

(Signé) " LOUIS."

* * Voici donc, d'après des documents authentiques, à quoi se résume toute cette grosse affaire et n'était l'inscription obscure qui se servait d'enseigne à l'auberge du pauvre Philibert, et que l'on a conservée, pas un romancier ne se serait sans doute mis le cerveau à la torture pour y trouver thème à roman.

Des injures, un coup de bâton, un coup d'épée, une scène de dix minutes, et en voilà assez pour noircir des milliers de pages écrites en anglais, en français, etc., etc.

* * Il en faut parfois moins encore pour produire un roman.

Georges Ohnet raconte qu'après avoir écrit Serge Ponine, nombre de personnes voulurent à